

LA CIVILITÉ,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...

AGISSONS ENSEMBLE!

STOP
aux dépôts
SAUVAGES



Certains ont peut-être été surpris par la décoration douteuse de la route forestière **entre Pronleroy et Trois-Etots...**

Depuis des années nous ramassons les **canettes, tubes de dentifrice et lingettes** par sacs entiers sans rien dire à personne.

Cette fois nous avons voulu que ça se voit, en espérant réveiller les consciences de ceux qui jettent. **Continuons ensemble...**

Famille Trybus



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Quelles sont les aides qui existent en 2022 pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement sur votre commune ?

MaPrimeRenov Sérénité : destinée aux revenus modestes et très modestes, cette aide a pour objectif d'encourager les rénovations globales des logements.

Eco-PTZ : ce prêt à taux zéro est accordé pour des travaux de rénovation thermique. Le 1er janvier 2022, son plafond a été relevé à 50 000 €.

Prêt Avance Rénovation : la somme empruntée pourra être remboursée lors de la vente du bien ou à sa succession, les intérêts pouvant quant à eux être remboursés in fine ou en amont, progressivement.

MaPrimeRénov : cette prime est versée par l'Etat sous forme de prime à la fin des travaux, ce qui représente une amélioration par rapport à l'ancien système de crédit d'impôt qui a existé jusqu'en 2020 (CITE).

Primes Energie CEE : les primes CEE sont les aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur).

Les aides à la rénovation énergétique portent essentiellement sur ces travaux :

Isolation : combles, plancher, murs (intérieurs ou extérieurs) et fenêtres ;

Système de chauffage : pompe à chaleur, chaudière gaz haute performance, chaudière à granulés et poêle à bois ;

Pour toucher ces aides, les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées **RGE (reconnues garantes pour l'environnement)**. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site de Monpetitforfait.fr ou de France Renov.

Lettre d'infos

Site : www.pronleroy.com



D36
PRONLEROY

PERMANENCES

154

mairiedeprouleroy@gmail.com

Tél: 03 44 51 74 03

Mardi 17h à 18h

Jeudi 11h à 12h



PERMANENCE des ÉLUS JEUDI 5 MAI de 17h à 18h

8 Mai
VICTOIRE 1945

COMMÉMORATION
DIMANCHE
9h30 HOMMAGE au monument aux Morts
Suivi de café et viennoiseries
Salle Communale
PRONLEROY

5 MAI

Festivités du Dimanche 26 Juin
Date limite pour l'inscription des Bénévoles

AFFAIRES SOCIALES
PRONLEROY

Vendredi 20 MAI
14H00
Salle Communale
DISTRIBUTION du deuxième
Paniers de Légumes aux Aînés (couple)

Rentrée des élèves	jeudi 1 septembre 2022
Vacances de la Toussaint	du vendredi 21 octobre au lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël	du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier 2023
Vacances d'Hiver	du vendredi 10 février au lundi 27 février 2023
Vacances de Printemps	du vendredi 14 avril au mardi 2 mai 2023
Vacances d'été	vendredi 7 juillet 2023

Pour l'année 2022-2023, les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023.

*Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués

Commande groupée palettes de PELLETS



De plus en plus de foyers s'équipent avec ce mode de chauffage en remplacement de leur chaudière ou chauffage d'appoint.

Les promotions d'été vont commencer, si vous souhaitez bénéficier de meilleurs tarifs

La commande groupée est la solution.

Avant mi-Mai, inscrivez vous par mail en laissant vos coordonnées :

druart.daniel@gmail.com

AMÉLIORATION de L'HABITAT



Pour être aidé dans vos travaux de rénovation ou d'adaptation de votre logement, le Plateau Picard vous accompagne, gratuitement tout au long de votre projet.

Élaboration du projet, recherche de financements, suivi de dossier et aides financières....

Pour plus d'informations, contactez la conseillère habitat **Sandrine Bornsiak :**

- Soit lors de la permanence le Vendredi de 10h30 à 12h à la Communauté de Communes
Espace de Baynast 140 rue Verte Le Plessier sur Saint Just
- Téléphone : 03 44 77 38 61 ou 03 44 78 70 02
- Soit par mail : s.bornsiak@cc-plateaupicard.fr
- sur le site internet : <https://plateaupicard.fr> Rubrique « Habitat.. Aides »



Comme tous les ans au mois d'Avril c'est l'heure des comptes, le vote des taux d'imposition et du budget lié aux investissements de l'année.

Le résultat laisse apparaître un excédent de **250 000 €** dans nos caisses. Ça paraît beaucoup mais au regard des investissements à venir il faut continuer à être économe.

Le Conseil Municipal a décidé de rénover la route du bois de Pronleroy ainsi que la sortie de Pronleroy avant d'entrer dans la forêt.

C'est une opération qui va se situer autour des **300 000 euros**.

Notre intention est d'auto financer ce projet. Malgré cela nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition de la commune. Si votre imposition foncière augmente Pronleroy n'en sera pas responsable.

Nous avons dû, et vous l'avez sûrement constaté, prendre la décision de réduire le temps de fonctionnement de l'éclairage public pour éviter une envolée des factures. Il est hors de question que nos ou vos économies servent à payer les factures d'électricité. Contrairement aux particuliers le prix du Kw/h n'est pas régulé et n'est pas soumis à un blocage. Nous subissons une très forte augmentation. La coupure compensera seulement l'augmentation des prix.

Nous terminerons aussi cette année d'équiper la cuisine de la salle communale.

Notre église demande aussi quelques investissements d'urgences indispensables et qui le seront aussi sur les années à venir.

La commune a également changé de secrétaire, nous sommes fiers d'accueillir dans l'équipe municipale Leslie en remplacement de l'agent administratif qui a fait valoir son droit à mutation sur une autre commune.

Michel, l'agent technique, prend une retraite bien méritée cet été. Il sera remplacé par Valérie qui était jusqu'à présent notre second agent technique mais à 1/3 temps.

Nous avons pris la décision de passer à l'électrique sur batterie pour la majorité du matériel pour un meilleur confort d'utilisation (*Sonore et pénibilité notamment*) et réduire la consommation d'essence.

Nous sortons de plusieurs mois difficiles et espérons tous que le Coronavirus passe son chemin

Pour nous retrouver à nouveau dans un contexte festif, la commune et les associations ont projet d'organiser à nouveau un barbecue sur le même principe que celui qui était organisé auparavant si les bénévoles sont suffisamment nombreux.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne continuation dans vos vies personnelles et professionnelles.

Bruno RABUSSIER



En procédant à l'extinction nocturne de l'éclairage de **22h à 4h30,**

(mise en place depuis début Avril) nous allons réaliser **une réduction de 30% de notre consommation.**

A savoir : la mise en place de cette disposition dans les villes et villages n'a eu aucune incidence sur L'INSÉCURITÉ .